

Savoir anticiper pour mieux protéger et développer Givors (69)



Brigitte D'ANIELLO ROSA, Adjointe au maire, en charge de la proximité, de la propreté, du cadre de vie et de la prévention des risques - Mairie de Givors

Située à la confluence du Rhône et du Gier, Givors est soumise à plusieurs risques majeurs : établissements industriels, glissement de terrain sur les coteaux, transports de matières dangereuses et le plus présent, le risque d'inondations, souvent caractérisé par des crues à cinétique lente : le Rhône, et d'autres torrentielles : le Gier, le Garon et les nombreux ruisseaux descendant des coteaux et traversant la ville.

Subissant les caprices du Rhône et de ses affluents, les Givordins ont de tout temps vécu avec les inondations et Givors portait, il y a encore quelques décennies, le titre de ville la plus inondée



Exercice de simulation de l'organisation de crise communale - Mai 2014
© Jacques Del Pino (mairie de Givors)

du département. Cette situation a commencé à changer à partir des années 60 avec les premiers grands chantiers d'aménagement pour prévenir les crues.

Générés par des intempéries exceptionnelles qui tendent à se développer du fait des dérèglements climatiques, des inondations importantes continuent cependant de menacer notre ville et ses habitants, comme celle du Gier en 2003 emportant le pont de Montrond, celle du Gier et du Garon en 2008, et celle du Merdary en 2010 avec le torrent de boue dévastant le centre-ville.

Un effort très important pour prévenir les inondations se poursuit donc à l'initiative de la municipalité et de ses partenaires, avec la réalisation de gros travaux qui ont fait la preuve de leur efficacité et permis d'éviter une catastrophe à la suite des fortes intempéries d'octobre 2014 :

- La création en amont du Merdary de bassins de rétention qui protègent la population contre la crue centennale, pour un investissement d'un million d'euros.



Installation d'un batardeau par les agents communaux au niveau de la cité du Garon - Mai 2014 © Jacques Del Pino (mairie de Givors)



Aménagement du Garon au niveau de la cité du Garon - Avril 2009
© Jacques Del Pino (mairie de Givors)

- L'installation d'un batardeau, dispositif unique en France, complétant la construction d'un mur et l'aménagement des berges le long du Garon et du Mornantet.
- Des travaux d'aménagement des berges du Gier et du Cotéon.
- L'inscription de notre ville à un système d'alerte aux populations pour le risque d'inondation du Gier, en

partenariat avec d'autres collectivités locales (Cf article de Saint-Etienne Métropole p 25 du risques infos 33).

- La mise en place d'un Plan communal de Sauvegarde.

Ces chantiers et mesures prises se conjuguent avec la mise en oeuvre du 2^{ème} contrat de rivière du Gier porté par le SIGR (Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien) et Saint Etienne Métropole

et de celui du Garon porté par le SMAGGA (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), qui prévoit d'importants aménagements à Givors et en amont, avec l'engagement des élus de la ville et des services communaux pour entretenir, surveiller et renforcer les équipements, avec l'implication des services de l'Etat, du conseil régional Rhône-Alpes et du conseil général du Rhône, l'agence de l'eau, du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Rhône et de l'ensemble des collectivités locales partenaires, que je tiens à remercier.

Aujourd'hui à Givors, il existe ainsi tout un arsenal d'outils de prévention et de protection. Mais la question des financements pour réaliser d'urgence d'autres travaux d'ampleur au service de la sécurité de la ville et de ses habitants, reste un véritable défi à surmonter dans un contexte d'amputation sans précédent des moyens financiers des collectivités locales.

C'est la raison pour laquelle les élus givordins sont plus que jamais mobilisés pour obtenir les aménagements nécessaires afin de poursuivre l'effort de protection des Givordins et le développement de notre ville sur des sites impactés par les risques d'inondations. ■



Aménagement du Merdary - 2014
© Jacques Del Pino (mairie de Givors)